

Aux membres de la CSBC

Sion, le 14.02.2011

## **Journées européennes du patrimoine 2011**

Chères et chers collègues,

Parmi les institutions parentes dont les activités et le rayonnement peuvent servir de modèle à notre Conférence des bibliothèques cantonales, se trouve, selon l'opinion du comité directeur, le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE et les journées européennes du patrimoine qu'il organise au niveau suisse. Ces journées qui se tiennent traditionnellement en septembre sont désormais bien implantées dans notre pays. Organisées de manière très professionnelle, elles attirent un public important tout en engendrant un grand écho médiatique.

<http://www.nike-kultur.ch/index.php?id=693&L=1>

Les fonds anciens de nos bibliothèques, comme nos bâtiments, sont à considérer comme des monuments patrimoniaux. C'est pourquoi le comité directeur a pensé qu'il serait intéressant de s'associer aux Journées du patrimoine. Il serait tout à fait possible de discuter de l'opportunité de consacrer une édition des Journées du patrimoine aux bâtiments et collections des bibliothèques et de les mettre ainsi, le temps d'un week-end, au coeur des intérêts. Les thèmes des Journées étant déjà choisis jusqu'en 2015, nous pourrions affiner cette discussion pour une proposition ultérieure.

A plus court terme, les bibliothèques pourraient participer aux Journées du patrimoine de cette année. Organisées les 10 et 11 septembre, elles sont intitulées „Un monde sous nos pieds“ et souhaitent mettre l'accent sur les biens culturels qui, de prime abord, ne sont pas visibles, parce que dissimulés sous terre, derrière des parois rocheuses, des dallages ou des façades, comme par exemple „des caves, des cryptes ou des locaux d'archivage“.

Les services cantonaux de la protection des biens culturels (voir liste annexée) sont responsables de l'organisation et de la direction de l'événement dans chaque canton. Si les magasins souterrains de votre bibliothèque (ou d'une autre bibliothèque de votre canton) vous paraissent avoir un intérêt par les fonds qui y sont conservés, par leur histoire ou par leur architecture, vous pouvez prendre contact avec la protection des biens culturels de votre canton afin de lui présenter votre projet et l'offre que vous souhaitez proposer au public (visites, „ouvertures de portes habituellement fermées“, partage d'informations et de connaissances professionnelles, etc.). Le programme définitif des Journées est toutefois de la responsabilité des services cantonaux de protection des biens culturels. Pour des raisons logistiques, les propositions de manifestations doivent être déposées avant mi-février.

Si vous avez des questions générales sur l'organisation des Journées européennes du patrimoine, Mme Cordula M. Kessler, directrice de NIKE ([cordula.kessler@nike-kultur.ch](mailto:cordula.kessler@nike-kultur.ch) 031 336 71 11) se tient volontiers à votre disposition.

Cordialement

René Specht / Damian Elsig